



## Interrogation des candidats aux Municipales 2020

### Réunion préparatoire du 20 janvier

**Rédaction :** Michel Cucchi, André Bosquart, Jean-Damien Guilloy

La réunion préparatoire du 20 janvier à 18h30 à l'Auberge de jeunesse Stéphane Hessel vise à réfléchir ensemble à l'organisation d'un dispositif métropolitain pour l'interrogation des candidats aux Municipales 2020.

L'essentiel des informations factuelles se trouvent sur le **diaporama** joint, à partir duquel il est possible de présenter la présente démarche au sein des collectifs locaux. Une **documentation complète** relative à l'approche commune de l'interrogation des candidats sur la Métropole est en préparation et sera disponible à la fin de la semaine 5, et si possible dès le **jeudi 30 janvier**.

Le présent document vise à introduire les différents points de la présentation et à traduire les échanges et discussions de cette soirée.

#### Introduction

Les principaux représentants des mouvements initiant la présente démarche se présentent rapidement :

- Claude Wauquier, Ensemble pour le climat (EPLC),
- Vincent Cattiau, Alternatiba Lille - Les Amis de la Terre Nord.

#### Démarches en cours (Michel Cucchi)

Beaucoup d'éléments présentés ici sont ajoutés *a posteriori* à la demande de plusieurs d'entre vous. Ce sont des démarches en cours susceptibles d'inspirer, d'être repris par les collectifs locaux, ou sur lesquels ces derniers peuvent s'appuyer :

- Enquête "Enquête Ensemble pour le Climat»: votre action municipale pour le climat (diapo 9)
- État de la démarche du groupe EPLC de Villeneuve d'Ascq (diapo 10)
- Questionnaire d'Agir pour le climat sur le financement des politiques climatiques, présenté par le Collectif Climat 2020 Lille, un collectif qui s'est constitué au début de l'année 2018 pour soutenir le Pacte Finance Climat porté par Jean Jouzel et Pierre Larrouturou (diapo 11)

- **Examen des propositions des candidats des 10 principales métropoles françaises du Réseau Action Climat ou RAC** (diapo 12), un dispositif dans lequel s'inscrit la présente démarche d'interrogation des candidats.

D'autres éléments sont reportés sur ce compte rendu, mais ne figurent pas sur le diaporama car ils ne sont pas directement en rapport avec le Pacte pour la transition :

- Le Manifeste de PARC sur Saint-Sauveur ouvrant des perspectives en matière de ménagement (au sens de "prendre soin") du territoire : <https://parcsaintsauveur.wordpress.com/2020/01/16/464/>
- La contre-expertise citoyenne concernant la localisation de la piscine olympique sur Saint-Sauveur (où la pollution de l'air y est traitée) : <https://parcsaintsauveur.wordpress.com/2019/10/21/contre-expertise-citoyenne-concernant-la-localisation-de-la-piscine-olympique-sur-le-belvedere/>
- La contribution inter-associative sur le projet "Forum-Agora" sur Lille : <https://parcsaintsauveur.wordpress.com/2019/10/20/projets-forum-agera-enquete-publique/>

### **Présentation des éléments techniques du Pacte pour la transition (Annie Rauwel)**

Pour avoir des informations techniques sur le fonctionnement du site national du Pacte pour la transition : [annierauwel@orange.fr](mailto:annierauwel@orange.fr)

### **Plantons le décor (Olivier Sénéchal, EPLC Valenvesnois)**

EPLC Valenvesnois travaille sur un bassin de population comprenant le Valenciennois, l'Avesnois (23 000 habitants) et Maubeuge.

Il s'agit d'un argumentaire général visant à vaincre les scepticismes ou les oppositions à l'action climatique. Il part des constatations des derniers rapports intermédiaires du GIEC (8 août 2019 et suivants), puis il émet une série d'objections qu'un public lambda ou suspicieux serait amené à faire du type : "Oui, mais la planète en a vu d'autres" ; "mais est-ce si grave ?" "La situation est maîtrisée, mais", "qu'est-ce que je peux y faire", "même si nous réduisons nos émissions, qu'est-ce que ça change ?"; "ça coûte cher et ça supprime des emplois" (nombre d'emplois à attendre de la transition, évaluation du coût des pertes économiques si on n'agit pas), "mais on ne sait pas comment faire...". Cette présentation est à la disposition des groupes locaux pour organiser d'ores et déjà des séances publiques de sensibilisation.

### **Présentation des 3 principes et 32 mesures**

Les 32 mesures ont été adaptées pour faire figurer les propositions supplémentaires du Réseau Action Climat, et deux autres mesures ont été "localement" rajoutées : l'une émane de Wasquehal en transition ("Sensibilisation et formation", #33), l'autre étant le projet de convention entre la Mairie de Lille et Citoyens pour le Climat visant notamment l'instauration d'une Autorité pour le climat ("Accélérer la décarbonation du territoire de la commune et de la Métropole conformément aux recommandations du Giec", #34). Cette revue des 34 mesures a dû s'interrompre compte tenu du temps que l'examen de chacune allait prendre. Les collectifs sont renvoyés au diaporama et à la documentation en préparation.

Sur ces 34 mesures, la coordination demande que 13 d'entre elles fassent l'objet d'un recueil systématique, car elles sont suivies :

- par le RAC (et souvent renforcées de propositions plus exigeantes que pour des communes standard, compte tenu que les métropoles sont à la fois les plus émettrices et les mieux équipées pour faire davantage, aller de l'avant et lancer des dynamiques territoriales
- par EPLC, au titre de leur relation avec les politiques climatiques (mais EPLC n'a pas ajouté de niveau 'exigence).

N° mesure	Suivi	Intitulé
N°3	EPLC	Sobriété, efficacité énergétique et alimentation à 100% en énergie renouvelable
N°5	RAC	Structuration de filières paysannes, bio et locales
N°7	RAC	Alimentation bio, moins carnée, locale et équitable en restauration collective
N°9	RAC	Arrêter le développement de grandes surfaces
N°11	RAC EPLC	Territoire à énergie positive ou plan climat citoyens
N°12	RAC EPLC	Rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant les ménages en précarité
N°13	EPLC	Fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de GES et font reculer la biodiversité
N°14	RAC EPLC	Offre, accès et attractivité des transports en commun sur le territoire
N°15	EPLC	Priorité aux mobilités actives dans l'espace public
N°16	EPLC	Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville
N°18	RAC	Prévention, réemploi, valorisation des déchets
N°22	RAC	Limitation de la place de la publicité dans l'espace public
N°29	EPLC	Commission extra-municipale du temps long et s'assurer de l'adéquation des grands projets

**Tableau 1 - Les treize mesures faisant l'objet d'un recueil systématique**

### Organisation du questionnement des candidats

Cette partie du diaporama n'a pas été présentée pour laisser la place à la discussion, qui est devenue confuse, car il s'agissait de voir comment nous allions nous organiser sur l'ensemble de la Métropole, et que le schéma initial était dépassé. Ce qui demeure est que:

- les éléments d'interrogation des candidats sont transmis aux collectifs locaux présents ce lundi le jeudi 30 janvier (en tous les cas avant le week-end du 1er et 2 février).
- L'ensemble de l'opération, restitution médiatique comprise, doit avoir lieu avant le premier tour, soit en avant le vendredi 13 mars (jour de marche pour le climat). En pratique, pour tenir compte du fait que les vacances de février commencent le samedi 15 et durent jusqu'au 1er mars, c'est la première quinzaine de février qui sera la quinzaine utile pour prendre rendez-vous, rencontrer autant que possible les candidats et recueillir leur réponse. D'autant que le RAC rend compte des résultats de son enquête ("fin février").

Le diaporama joint à ce compte rendu a été actualisé de quelques éléments méthodologiques (diapos 75 à 85) qui seront repris de façon plus complète dans la documentation en cours de constitution.

### **Discussions-débats-points de friction**

De nombreuses initiatives sont déjà parties : les villes en transition, Villeneuve d'Ascq (suite à la votation citoyenne, seules 6 mesures votées à Villeneuve d'Ascq sont communes aux 13 présentées ici : 5, 7, 9, 12, 14, 15, 29). Pour Jean-Damien Guillois (Saint-Michel en transition), sur les 13 mesures fléchées, la plupart relèvent de compétences métropolitaines (mobilités, logement, urbanisme), et les citoyens doivent savoir qui ira à la MEL, pour qu'ils portent les mesures auxquelles les élus se seront engagés. Bernard De Veylder (Wasquehal en transition) répond que beaucoup de choses dépendent cependant du niveau local (sensibilisation, restauration collective, agriculture durable, etc.).

Inversement, Gaëtan Delrue souligne que d'autres se trouvent seuls ou isolés dans leur commune (par exemple : Lambersart, Faches-Thumesnil) et ne voient pas comment faire pour créer les conditions leur permettant l'interpellation des listes de candidats sur les mesures du Pacte. Pour ces collectifs, des formes de mutualisation peuvent être engagées, mais rien n'est formalisé dans ce sens à ce stade.

Des interrogations sur la méthode apparaissent (Bertrand Guillot), avec un appel à procéder davantage par interpellation, ou en faisant un bilan des actions réalisées, commune par commune. Sur ce dernier point, différentes démarches sont en cours dans ce sens, notamment par EPLC et Agir pour le climat (cf. diapos 9 et 11), et les collectifs locaux sont appelés à se saisir de ces démarches en cours. Les contacts sont : Christopher Liénard (christopher.lienard@gmail.com) pour EPLC, Michel Cucchi (michel.cucchi@laposte.net) pour Agir pour le climat.

Concernant la restitution (le débat, la table-ronde, etc.) concluant la démarche et informant la population, sont évoqués :

- un point-presse avec si possible un membre des différentes organisations initiatrices du Pacte pour la transition: Terre de liens, Secours catholique, Ligue des Droits humains, APES, etc. Il est question de prendre contact rapidement avec des journalistes
- un débat politique au niveau de la MEL fin février
- un retour public à Sciences Po (avec restitution des différents travaux des communes au niveau de la MEL) dans la 1ère quinzaine de mars.

Olivier Sénéchal (EPLC Avesnois) insiste sur le caractère fondamental de la médiatisation (1) pour rassembler les citoyens, (2) lors de la rencontre-réunion avec les candidats, et (3) lors du rassemblement de tous les candidats pour leur faire signer l'acte d'engagement (réunion prévue le 13 février pour le Valenvesnois).

*NB: Une réunion de la coordination métropolitaine a eu lieu vendredi 24 janvier de 17h à 18h, qui fera l'objet d'un nouveau compte rendu. Un projet intéressant de travail avec une Convention citoyenne des jeunes se déroulant les 7 et 8 mars y sera exposé, d'où l'évolution de la documentation à prévoir, et un événement le 8 mars à Sciences Po Lille auquel nous sommes conviés à collaborer, mais la discussion demeure pour savoir si le 8 mars est l'événement conclusif, ou s'il convient d'une restitution spécifique du travail du Pacte.*